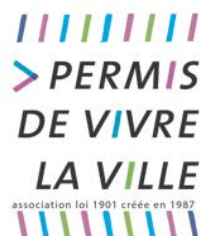


## Note de bilan final

# Entrez-prendre

Projet porté par  
**PERMIS DE VIVRE LA VILLE**



dans le cadre du dispositif



Durée de l'action soutenue :  
De janvier 2015 à décembre 2017

Ministère de l'éducation nationale

Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative  
Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95, avenue de France – 75650 Paris CEDEX 13  
[www.experimentation.jeunes.gouv.fr](http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr)



Juin 2018

## INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse (FEJ) dans le cadre de l'appel à projets permanent lancé en 2014 sur le déploiement de projets innovants d'utilité sociale.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves, développer la mobilisation des jeunes au service de causes d'intérêt général et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités diversifiées et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guident les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Sur un autre registre, le programme lancé en 2014 a eu pour vocation d'identifier, de mettre en valeur, de soutenir et de faciliter l'extension d'initiatives socialement innovantes, portées bénévolement par des associations, des fondations, des entreprises. Programme interministériel placé sous l'égide du Président de la République, il a été animé par le ministre chargé de la jeunesse, chargé également du soutien à de la vie associative. Les projets sélectionnés ont reçu un appui financier, un accompagnement personnalisé et un label intitulé « La France s'engage ».

Pour plus d'informations sur l'évaluation du programme, vous pouvez consulter les rapports d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par les quatre équipes de recherche sélectionnées par le FEJ : Itinere Conseil sur les projets relevant du champ de « Lutte contre l'exclusion/Santé », le cabinet GESTE sur les projets portant sur « l'emploi et l'insertion », la société de conseil Planète Publique sur les projets relevant de « l'éducation et de la formation » et l'Agence PHARE sur le « Numérique » et les projets « Citoyenneté/Vie associative ».

Ces documents sont consultables sur le site [www.experimentation.jeunes.gouv.fr](http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr).

Ministère de l'Éducation nationale  
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative  
Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire  
Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95, avenue de France – 75650 Paris CEDEX 13

## **I- Rappel du projet et de ses objectifs**

De l'analyse du quotidien à la réalisation de campagnes de sensibilisation, il s'agit d'associer des résidents des zones urbaines défavorisées, des acteurs de terrain, des jeunes sans emploi et des salariés en insertion professionnelle travaillant dans les nouvelles technologies pour réussir ensemble des actions de communication numérique à forte teneur citoyenne. « Permis de vivre la ville » crée des Sites Rassembleurs d'Initiatives (SRI) visant l'amélioration du cadre de vie dans des territoires défavorisés. Ces sites participatifs permettent de rassembler et de communiquer sur des initiatives existantes. Le public cible, notamment des jeunes, est associé aux actions de terrain, à la conception et à la réalisation de contenus, ainsi qu'à la création d'outils de communication. 5 SRI ont été développés sur les thématiques des déchets de pain au sein de l'espace public, sur la difficulté des filles à accéder aux métiers du numérique, sur des actions innovantes de remobilisation du public jeune en échec, sur des exemples de communication citoyenne et sur la danse Krump avec un registre de création graphique.

## **II- Principales innovations**

Les « sites rassembleurs d'initiatives » sont innovants, car en matière de communication l'usage classique de l'internet est souvent celui de « sites vitrines » valorisant l'univers propre de chaque acteur. Et pourtant, nombreux sont les acteurs de la société civile, entrepreneuriale ou institutionnelle qui engagent des actions pouvant se croiser dans des logiques proches. Le projet porté par l'association permet de créer de nouveaux espaces rassembleurs, où tout un chacun peut apporter sa réflexion, son action et sa contribution. Le projet est réalisé avec le public cible dans sa phase de conception, mais aussi dans sa réalisation technique. La démarche s'appuie sur le kit pédagogique « apprendre à entreprendre » et le chantier d'insertion Tremplin Numérique.

## **III- Caractéristiques du public touché par le projet**

Le public bénéficiaire est constitué de jeunes préadolescents et de jeunes inscrits dans les Missions locales qui sont parties prenantes dans une étape de découverte de métiers du numérique permettant par exemple la réalisation de spots de pub associés aux campagnes.

Les bénéficiaires de ces actions sont également des salariés en insertion professionnelle employés au sein du chantier d'insertion « Tremplin Numérique » et bénéficiant dans le cadre de ce projet d'une formation à la « social media strategy ». Le taux de sortie positive pour ce public est de l'ordre de 85%.

Au total, on compte 445 bénéficiaires de ces actions.

#### **IV- Principales actions mises en œuvre**

L'association a réalisé les sites rassembleurs suivants :

- « Champs de pain » : travail en milieu ouvert avec des enfants et des préadolescents de Clichy sous Bois avec 27 garçons et filles. Réalisation de 8 reportages autour du pain et de 8 teasers pour la page Facebook ;
- « En avant les filles » : travail de sensibilisation aux métiers du numérique et de découverte des porteurs de projets en faveur des jeunes filles issues des quartiers en politique de la ville. Réalisation de 7 reportages et de 7 teasers pour la page Facebook ;
- « Papillons » : recueil de textes et création graphique sur la difficulté de l'insertion professionnelle réalisés par des jeunes en provenance des Missions Locales ;
- « Enquêtes urbaines » : recueil des films de communication citoyenne de très courte durée répondant à une volonté d'expérimenter la réalisation de contenu destiné à un public enfant sur les bonnes pratiques en ville ;
- « Rotokrump » : réalisation de 5 vidéos. Ce projet, porté en partenariat avec des danseurs de Krump vise l'émergence d'un site fédérateur des « familles de danseurs » éparées.

#### **V- Résultats et principaux enseignements**

L'appartenance au réseau « La France s'engage » a crédibilisé la structure au niveau des partenaires institutionnels.

Ainsi, le changement d'échelle de la structure s'est traduit par l'ouverture de deux nouveaux espaces permettant de travailler dans des meilleures conditions. Le travail de production a été rationalisé.

Pour le public bénéficiaire, les résultats sont probants. Le taux de sortie positive pour le public en insertion professionnelle est de l'ordre de 85%.



### **Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse**

Ministère de l'Éducation nationale  
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative  
Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire  
Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13  
Téléphone : 01 40 45 93 22  
[www.experimentation.jeunes.gouv.fr](http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr)